



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 9 février 2023
Convocation du : 3 février 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le neuf février à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Lahcem AIT EL HAJ, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Arnaud MARIE, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Alexis DEBUISSON

DE23.024

CULTURE - TOURISME
ESPACE MUSEAL REX
TRANSFERT DE GESTION BILLETERIE

Autorisation - Approbation

☞

Situé au 2^e étage du REX, l'espace muséal permanent consacré à l'histoire de la ville, relève d'une tarification municipale. Pour autant, l'accueil du public dans l'ensemble des espaces du bâtiment est confié à l'Office de Tourisme de l'Armentiérois et des Weppes. En effet, comme prévu dans la convention pluriannuelle d'objectifs liant l'Office de Tourisme de l'Armentiérois et des Weppes et la Ville, la mission d'accueil du public pour les espaces d'exposition temporaire et permanent est confiée à l'association, en contrepartie de la prise en charge financière par la Ville du poste d'accueil à hauteur de 50 %.

Afin de permettre à l'équipe de l'Office de Tourisme de gérer la billetterie de cet espace, il convient de formaliser une convention financière entre l'association et la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accorder à Monsieur le Maire de signer cette convention financière entre l'Office de Tourisme de l'Armentiérois et des Weppes et la Ville d'Armentières.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Dominique BAILLEUL, Hans LANDLER.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Alexis DEBUISSON
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

